

Ecole refuse de delivrer mon diplome

Par **Medhi10**, le **03/02/2020** à **15:34**

Mon ancienne ecole refuse de me délivrer mon diplôme, sous prétexte que l'organisme payant ma formation, n'a pas payé la totalité de la formation.

Il me demande de rembourser le reste. Sans me presenter de devis avec la somme à ma charge. Et selon leur régime scolaire (j'étais en privé), si il n'on pas la totalité de l'argent, il ne me délivrerons pas me mon diplôme. En gros je dois payer mon diplôme.

Que faire ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **03/02/2020** à **16:06**

Bonjour,

Eu égard à la "complexité" de votre demande, il me semble plus sage de vous orienter vers un conseil professionnel (avocat).

Notre forum n'a vocation qu'à aider les étudiants désireux d'être soutenus dans leur parcours scolaire, aussi nous ne pouvons pas vous apporter un conseil aussi pertinent que celui que vous obtiendriez auprès d'un avocat.

Pour obtenir un minimum d'aide, ou en tout cas, une orientation, il faudrait nous en dire un peu plus sur votre situation. (Organisme de financement, contrat etc.)

Par **Lorella**, le **03/02/2020** à **16:09**

Bonjour

L'organisme qui a financé cette formation : voyez avec eux pour savoir ce qu'il en est exactement. A mon avis, le financement porte sur les frais pédagogiques, mais pas sur les frais d'inscription, de diplôme, de gestion....

Demandez ensuite le détail de la facture à l'école.